

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
09/04/2013

Dossier complet le
9/04/2013

N° d'enregistrement
2013-0463

1. Intitulé du projet

PROJET D'AMENAGEMENT DU SECTEUR "LES CORONS D'AIX"
A BULLY LES MINES (62160)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAEM ADEVIA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Jacques DELILLE, Directeur Général

RCS / SIRET

32 7 91 0 63 4 00 0 6 9

Forme juridique

SAEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Approximativement 19 000 m ² de SHON à créer sur un terrain d'assiette de 7,4 Ha environ.
6d	Création de voiries d'un linéaire total d'environ 1200 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet d'aménagement d'un nouveau quartier d'habitat de 76 logements, conformément aux dispositions des documents d'urbanisme de la commune. Travaux de viabilisation de terrains pour la construction des 76 logements.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- Le développement d'une nouvelle offre de logements sur le territoire, complémentaire à celle déjà existante sur la commune de Bully-les-Mines, et de celle du secteur "Lycée".

Le projet s'inscrit en effet dans un programme plus global, dont les deux premières phases sont à ce jour achevées (136 logements, répartis en logements locatifs, en individuels et collectif, logements en accession sociale et lots libres de constructeurs). Le projet actuel constitue la dernière phase de l'aménagement du secteur "Lycée".

- La valorisation de l'entrée sud de ville en constituant une frange bâtie, et la création d'une vitrine urbaine de qualité le long des axes de circulation.
- L'accompagnement de l'intégration urbaine des équipements du secteur "Lycée" (Lycée Léo Lagrange, complexe sportif, collège Jules Vernes,...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération d'aménagement est prévue sur une durée de 5 années.

La réalisation des travaux s'effectuera en plusieurs tranches : 3 tranches de 25 logements environ. La réalisation des différentes tranches s'appuiera sur les voies existantes, les axes principaux de l'opération étant connectés aux voiries existantes.

La 3ème tranche est liée à la démolition au préalable des bâtiments de l'ancien collège Jules Vernes.

Les travaux de viabilisation du projet comprennent les travaux de voirie, d'assainissement, de réseaux divers (eau potable, électricité, télécommunications, télédistribution, gaz, éclairage public), l'aménagement des espaces verts et des noues pour la gestion des eaux pluviales du domaine public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les voiries et espaces publics aménagés dans le cadre du projet sont destinés à être rétrocédés à la commune en vue de leur classement dans son domaine public.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera l'obtention d'un permis d'aménager.

Le projet a fait l'objet d'un dossier "loi sur l'eau" conformément aux dispositions L 214-1 et suivantes du Code de l'Environnement : autorisation de rejets des eaux usées du projet obtenue par le gestionnaire des réseaux d'assainissement (CALL), autorisation de réalisation des travaux obtenue des services instructeurs de la MISE début 2013.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale	7,4 Ha
Nombre de logements	76 unités
Longueur approximative des voiries	1 270 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Charles de Gaulle
Lieudit "Corons d'Aix"
62160 BULLY LES MINES

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 43' 19,1" E Lat. 50° 26' 15,1" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2° 43' 19,4" E Lat. 50° 26' 15,7" N

Point d'arrivée :

Long. 2° 43' 20" E Lat. 50° 26' 08,6" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur est classé en zone 30 NA au POS. POS en cours de révision générale.
L'usage actuel des terrains est agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols : Zone 30 NA

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteur situé hors périmètre des biens du Bassin Minier inscrits au Patrimoine de l'UNESCO, et hors périmètre de la zone tampon.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau potable des logements, via le réseau eau potable déjà existant.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales par techniques alternatives : aménagement de noues de récupération, tamponnement et infiltration des eaux pluviales.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inconnu à ce stade
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inconnu à ce stade
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modification de l'existant, en zone agricole. Le secteur est en limite d'un milieu fortement urbanisé, situé entre le tissu urbain communal et la rocade minière forte influence anthropique. Culture agricole limitant la biodiversité. Le périmètre du projet n'est inclus dans aucun espace naturel remarquable reconnu (ZNIEFF, ZICO, arrêté de protection du biotope, réserve naturelle, espace naturel sensible, SIC ou ZPS au titre de la constitution du réseau Natura 2000...).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra la création de nouveaux espaces verts paysagers.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'environ 6.5 ha de terrains à usage agricole (locataires-exploitants indemnisés en partie). Requalification d'un terrain d'environ 8900 m ² suite à la démolition de bâtiments du Collège Jules Vernes par le Conseil Général.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation automobile résidentielle engendrée par le projet et existante à proximité du projet. Le projet prévoit la création d'un merlon paysager et d'une zone tampon entre le futur aménagement et la rocade minière afin d'atténuer le bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extension du réseau d'éclairage public, se raccordant sur réseau existant. Choix du candélabre et source lumineuse pour diminuer la consommation d'énergie et la pollution lumineuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel via un système de noues de stockage, infiltration dans le sol. Les obligations réglementaires de la zone (UT1) correspondent à la prise en charge d'une pluie d'occurrence de 10 ans. Les noues du projet ont été dimensionnées pour permettre d'infiltrer pratiquement en totalité une pluie d'occurrence 20 ans.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'activité agricole actuelle (exploitation "précaire" en grande partie) Activités humaines liées à la vie du nouveau quartier d'habitat.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de requalification du collège Jules Vernes, pris en compte dans le projet d'aménagement du secteur "Corons d'Aix".

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Concernant les incidences du projet en terme de rejets d'eaux usées et pluviales, un dossier de déclaration "loi sur l'eau" au titre du Code de l'Environnement a été réalisé et validé par les services instructeurs.

Dans le cadre de ce dossier, l'état initial du terrain a été étudié : la zone, entourée par le tissu urbain, est caractérisée par une forte influence anthropique, et n'est incluse dans aucune zone naturelle reconnue (ZNIEFF, ZICO, réserve naturelle...).

Un cahier de prescriptions architecturales, environnementales et paysagères sera réalisé à destination des futurs acquéreurs et constructeurs.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

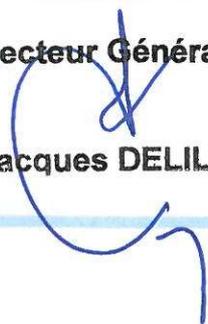
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

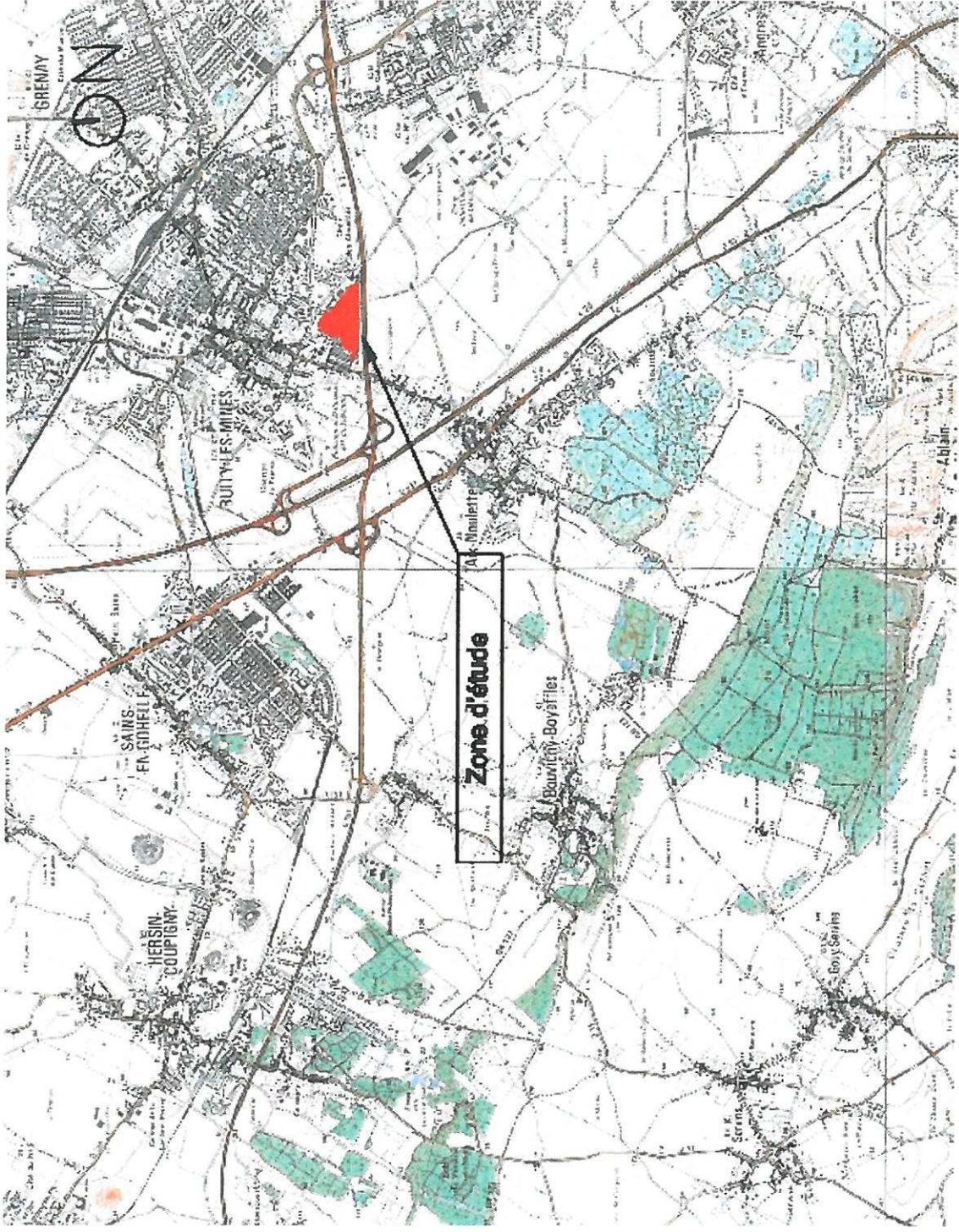
Fait à

le,

Signature

Le Directeur Général,

Jean-Jacques DELILLE

Plan de situation projet « Corons d'Aix » à Bully-les-Mines



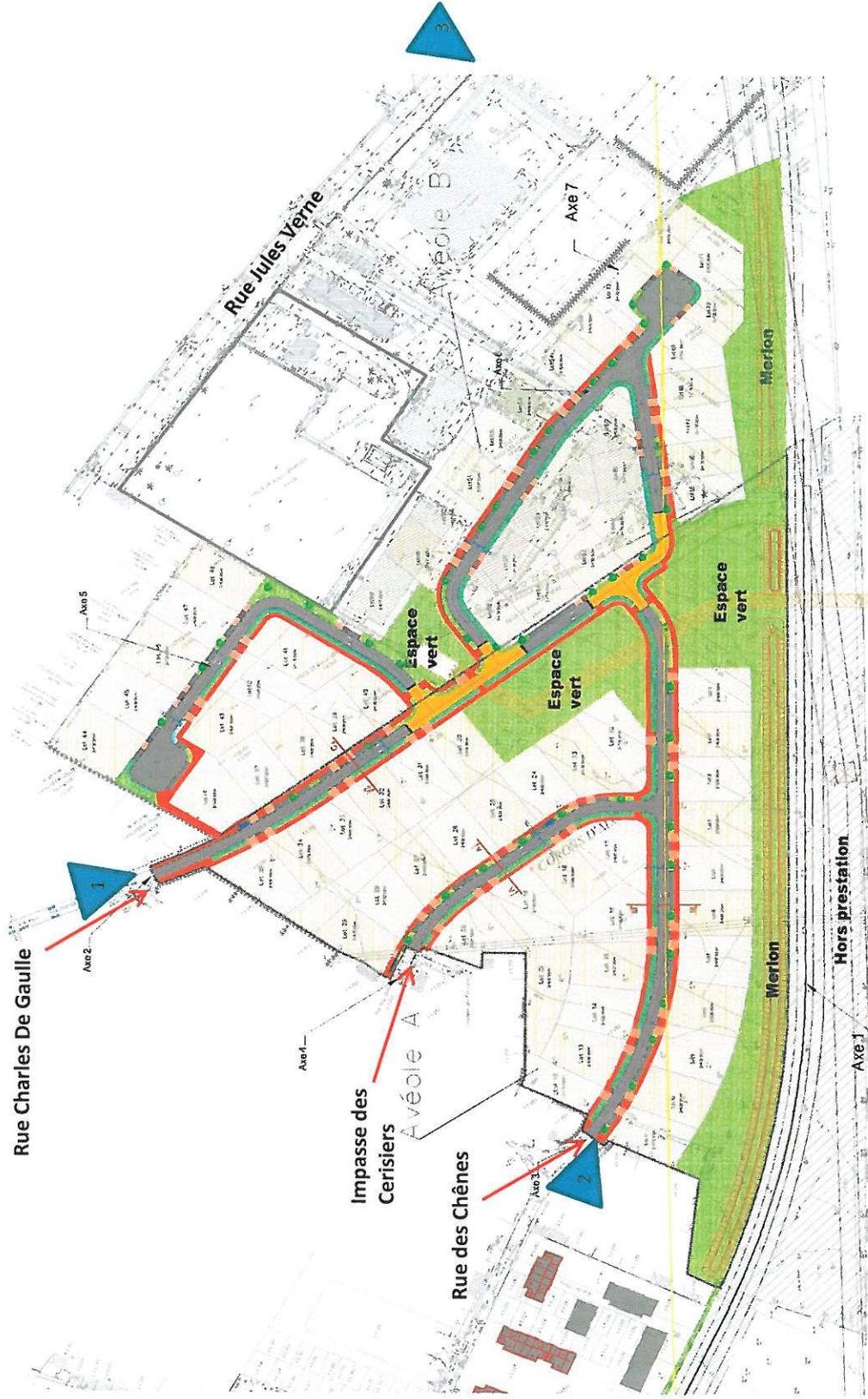
Annex 2

Périmètre du projet d'aménagement « Corons d'Aix » à Bully-les-Mines



Annexe 3

Reportage photographique : alentours du site



Annexe 4

Reportage photographique : alentours du site

Vue depuis la rue Charles De Gaulle



Vue depuis la rue des Chênes



Vue depuis la rue Jules Verne



Annexe 5